



Compte-rendu de la réunion de rentrée du 13 septembre entre les clubs de waterpolo et la ligue. De 8h30 à 13H à Chassieu

Présents pour les clubs :

CNABR : Céline Bourges, Pascal Bouchez,
Seynod : Quentin Daudé, Maxime Puichafray
PDC : Luc Vial, Régis Claude
Annonay : Marc Donsimoni
Chenove+ Sélection fille : Tugdual Livenais
Rillieux : Olivier Verbrugghe
LRWP : Jean-Marc Hesse, Marie-Laure Florea
Villefranche : Lucille et Tanguy
Annemasse : excusé
Ondaine : Farid Guergouz, Eliott Ouchemane, Eric Fornassier

Echirolles : Yves Zerbini
Valence : Philippe Jadeau
LNB : David Bador, Grégory Poncet
CALM : Yann Barthelomé
Villefontaine : Christophe Castelain
AS Mure : Bruno Benoit-Gonin
Givors : Paolo, Xavier
Moulins : Noa

Membres de la commission :

Noa Di Fraja, Peggy Marchand, Caroline Orsi, Pascal Planchon, Paolo Venturelli, Xavier Fraile, Lucille Lejczyk, Tanguy Corboz, Bettina Briand
Maxime Usclat : secrétaire général Ligue

Ordre du jour :

- Présentation de la nouvelle commission
- Retour des engagements des clubs pour la saison 2025-26
- Organisation des différents championnats garçons et filles
- Composition des poules
- Les ententes : les modalités
- Les catégories d'âge
- Nouveau règlement FFN
- Arbitrage
- Formation des officiels
- Situation des clubs extérieurs à la ligue
- Questions diverses

Présentation de la nouvelle commission

Xavier Fraile présente la nouvelle commission qui s'est mise en place durant l'été. Elle est composée de 11 membres, Pascal Planchon et Xavier sont co-référents de celle-ci. Ils ont été nommés par le président de la ligue et les autres membres ont été nommés par les co-référents. Maxime Usclat, secrétaire général de la Ligue est intégré aux membres de la commission. Les autres membres sont Tanguy, Noa, Lucille, Caroline, Peggy, Paolo, Julien et Bettina. Julien est également nommé référent territorial auprès de la fédération.

Au sein de la commission, des sous-commissions ont été créées. Un référent par sous-commission est nommé et rend compte des travaux réalisés par la sous-commission lors de la commission plénière. La commission est organisée en sous commissions pour travailler en petits groupes et validation des projets en commission plénière.

Nom de la sous-commission	Référent
Arbitrage et développement des jeunes arbitres	Pascal
Développement et championnats jeunes	Noa
Formation des entraineurs	Paolo
Développement du water-polo féminin	Peggy
Communication	Noa
CNAHN	Xavier
N3 et U21	Pascal
CFL	Caroline

Un compte Instagram Ligue Aura Waterpolo a été créé et est régulièrement alimenté par Noa. Il repostera les posts de tous les clubs de la région qui alimentent Instagram, des résultats sportifs et qui mettront en valeur le waterpolo. Les clubs peuvent également lui envoyer des petits articles ou photos qui valoriseront le développement du waterpolo dans la région.

Rdv sur la page Instagram :

<https://www.instagram.com/ligueaurawp?igsh=bDNmdnl4cWFraWI4>

Retour des engagements des clubs

Il est important que les clubs s'affilient rapidement afin que les championnats puissent être rentrés sur Extranat. Il n'est pas possible d'enregistrer le championnat tant que tous les clubs ne sont pas enregistrés. Xavier va relancer les clubs qui sont dans cette situation.

Pour les clubs qui ne l'auraient pas encore fait, il est important qu'ils envoient les coordonnées à Gaëlle, secrétaire à la Ligue, afin qu'ils puissent recevoir toutes les informations. De même que s'ils souhaitent obtenir des informations, ils doivent passer par le secrétariat de la Ligue. Les courriels sont envoyés par Gaëlle DA CRUZ, secrétaire pour la ligue, à l'adresse suivante : secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr.

A ce jour, voici les retours :

- 11 clubs souhaitent s'inscrire dans le championnat N3 : Echirolles, Lyon-Rhône, Le CALM en entente avec Villefontaine, CN Ondaine, Villefranche, PDC, Annemasse, Chenove, La Bièvre, Moulins, Seynod. CNABR s'étant inscrit par erreur.
- 4 clubs dans le championnat féminin : Echirolles, Lyon, La sélection Bourgogne Franche-Comté, Seynod
- 9 équipes dans le championnat U12 : Givors, Ondaine, Villefranche, PDC, CNABR 1 et 2, Moulins, LRWP, Annonay
- 11 équipes dans le championnat U14 : Givors, Ondaine, Villefranche, PDC, La Bièvre, Moulins, Rillieux, CNABR, LRWP, Annonay, Chenove.

- 9 clubs dans le championnat U16 : Givors, LRWP, Villefranche, PDC, Annemasse/Seynod, Annonay/La Bièvre, Moulins, Rillieux, CNABR.

Maxime, entraineur à Seynod préférerait une entente U12 avec Annemasse.

Organisations des différents championnats :

- **Le championnat de filles séniors :**

Peggy est la référente du développement du waterpolo féminin et référente pour le championnat filles. Le recensement des filles doit passer par Gaëlle en mettant Peggy en copie.

4 équipes engagées : Seynod, Lyon-Rhône, Echirolles et Bourgogne-Franche-Comté.

Le championnat se déroulera sur 3 journées, 6 matchs par équipe et une journée de finale pour déterminer le classement.

Il est question d'organiser la finale du championnat filles en même temps que la finale garçons. Les dates du championnat filles ont déjà été programmées et tiennent compte des différentes dates des championnats des jeunes garçons. Les filles pourront ainsi être libérées pour jouer les différents championnats de leur club en plus du championnat filles. Il reste simplement à s'assurer de la disponibilité des bassins.

Grégory du club de la Bièvre indique qu'ils attendent encore des réponses et des inscriptions pour se réinscrire dans le championnat féminin.

La Ligue prend en charge l'arbitrage. Ce sera un championnat formateur car il y aura 2 arbitres en recyclage et le référent arbitre. Les frais d'engagement sont de 200€. Ils serviront à l'organisation des CFL, à l'encadrement arbitral et au développement du WP féminin. Il y aura prioritairement des officiels A mais la présence d'officiels B sera également possible.

Les dates retenues actuellement sont les 30/11, 25/01, 01/03, 03/05.

Le club de Valence va prendre contact avec Peggy car il y aurait peut-être deux filles.

Potentiellement il y aurait 5 équipes avec une date supplémentaire à prévoir. Le club porteur est les nageurs de la Bièvre.

- **Le championnat N3 :**

11 équipes. Il y aura peut-être Valence-Annonay en entente en plus. Il ne peut pas y avoir plus de 18 journées dans le calendrier. 2 poules de 6 avec un tirage au sort selon le niveau de l'année dernière, avec des matchs allers-retours. Les résultats devront être envoyés à la FFN début mai pour les finales nationales. Les demi-finales croisées $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ + les matchs de classements 3/3, 4/4 etc sur un match sec chez le mieux classé pour les $\frac{1}{2}$ et en accord avec les clubs pour les autres matchs selon la disponibilité des bassins. Les demi-finales doivent avoir lieu le 19 avril au plus tard. Pas de matchs nuls, tirs au but si nécessaire.

Un appel à candidature est lancé pour organiser, animer et recevoir les finales N3 places de 1 à 4 soit 2 matchs et peut-être la finale féminine sur la même journée. Le lieu doit être neutre, le bassin aux

normes réglementaires FFN avec l'affichage électronique. La date retenue serait le 26 avril. Les horaires seront communiqués ultérieurement.

Tirage au sort des clubs pour les 2 poules :

Poule 1 : PDC, Le CALM en entente avec Villefontaine, Echirolles, Seynod, Lyon Rhône, Chenove

Poule 2 : Annemasse, Exempt ou entente Annonay/Valence, Ondaine, La Bièvre, Villefranche, Moulins.

Le club d'Ondaine précise que sa piscine est plus facilement disponible, le dimanche après-midi.

S'il doit y avoir des changements de date pour les matchs, le délai de prévenance est de 15 jours avant la date du match. Passer ce délai, le club qui déclare forfait, devra payer une indemnité sauf si problèmes techniques de la piscine. Le règlement sportif est en cours de révision et sera disponible sur le site de la ligue : <https://ligue.auvergnerhonealpes-natation.fr/waterpolo/programme-sportif-water-polo/>



Les changements cette année, il est obligatoire que la ligne latérale de remplacement soit installée même si le bassin est petit. Avant chaque match, obligation de présenter les licences, les sur classements et les cartes d'identité.

Si les documents ne sont pas présentés, le joueur concerné ne joue pas (sénior). Chez les jeunes, les joueurs pourraient quand même jouer mais l'équipe sera déclarée forfait. La rencontre devient non officielle. La feuille de match papier reste le document officiel mais vient en second pour les championnats fédéraux : N2, N1 et Elite (feuille de match électronique).

- **Le championnat U16 :**

10 équipes : NCM, Givors, PDC, NVB, CNABR, LRWP, Annonay/La Bièvre, Rillieux WP, Seynod

Format du championnat :

Phase 1 – Poules qualificatives :

- 3 poules de 3 équipes (tirage au sort effectué).
- Matchs aller-retour dans chaque poule.
- Total : 4 matchs, 2 regroupements par équipe.

À l'issue de cette phase :

- Les 2 premiers de chaque poule accèdent à la Poule A (phase 2).
- Les 3èmes de chaque poule basculent en Poule B (phase 2).

Phase 2 – Poule A (6 équipes) :

- Matchs aller-retour entre toutes les équipes.
- Chaque équipe est exempte 1 fois en phase aller et 1 fois en phase retour.
- Organisation :
 - ✓ Regroupements 1, 2 et 3 : chaque équipe est exempte une fois.

- ✓ Regroupement 4 : toutes les équipes sont présentes, réparties sur 3 lieux différents (2 équipes par lieu).
 - Match aller-retour contre l'équipe non rencontrée lors de la phase aller.
- ✓ Regroupements 5, 6 et 7 : matchs retour sur le même principe.

Phase 2 – Poule B (3 équipes) :

- Matchs aller-retour doublés (chaque équipe rencontre 4 fois les autres).
- Total : 4 regroupements.

Phase 3 – Journée Finale

- Poule A :
 - ✓ Les 2 premiers de la poule A obtiennent le droit de participer au Championnat Honneur.
 - ✓ Les 4 premiers se qualifient pour la Finale A AURA (chez le 1er).
 - Demi-finales : 1er vs 4ème et 2ème vs 3ème.
 - Petite finale + finale pour déterminer les places 1 à 4.
 - Les 5ème et 6ème jouent la Finale B (chez le 5ème) contre le 1er et 2ème de la Poule B :
 - 5A vs 2B et 6A vs 1B
 - Petite finale + finale pour déterminer les places 5 à 8.
- Poule B :
 - ✓ Le 3ème est automatiquement classé 9ème du championnat (éliminé des finales).

- Le championnat U14 :

11 équipes : NCM, Givors, PDC, NVB, CNABR, LRWP, Ondaine, Annonay, Chenove, Rillieux WP, La Bièvre.

Format du championnat :

- ✓ Journées 1 à 5 : phase régulière, classement général (1 à 11).
- ✓ Journée 6 : barrages A et B.
- ✓ Journée 7 :
 - Finale A (places 1 à 4).
 - Finale B (places 5 à 8).
 - Finale C (places 9 à 11).

- Le championnat U12 :

8 équipes : NCM, Givors, PDC, NVB, CNABR, LRWP, Ondaine, Annonay

Le championnat U12 combine natation et water-polo sous forme de "Polonat" :

- ✓ 7 tournois prévus sur la saison.
- ✓ Un classement général cumulé est établi sur l'ensemble des 7 dates.

Les premiers Polonats de la saison seront organisés en priorité dans des bassins plus petits. Les derniers Polonats seront organisés dans des bassins plus larges afin de permettre aux jeunes joueurs d'évoluer progressivement dans un espace plus grand.

Maxime apporte une précision concernant les tournois pour les catégories U10 et loisirs. Ces deux catégories font partie des compétences des départements. Pour organiser des championnats ou pour des demandes de matériel, les clubs doivent prendre contact avec les présidents des départements où le waterpolo est présent. Voici les coordonnées des présidents des départements :

Département	Nom du président	Coordonnées
L'Ain	Daniel Poncet	natation-01@wanadoo.fr
L'Allier	Thierry Lefaure	tlefaure@sfr.fr
L'Isère	Olivier Hirtzig	ohpresinat38@orange.fr
La Drôme-Ardèche	Jean-Claude Dunand Martin	dunandmartinjc@gmail.com
La Loire	Jacky Benevent	jackybenevent@gmail.com
La Haute-Savoie	Jean-François Jacquier	jfjacquier@wanadoo.fr
La Savoie	Hervé Lefebvre	hervelefebvre974@orange.fr
Le Rhône	Maxime Usclat	comiterhonenatation69@gmail.com

Le Puy de Dôme, La Haute-Loire et le Cantal n'ont pas de clubs de waterpolo, même en loisirs.

Les clubs d'Ondaine et de Lyon Rhône ont prévu d'organiser un tournoi pour les U10. Les clubs qui le souhaitent peuvent s'organiser entre eux, pour mettre en place des tournois U10 et/ou loisirs. Même s'ils n'ont pas suffisamment de joueurs, il peut y avoir plusieurs événements dans l'année. Cela permettrait de faire des mini sélections départementales.

Le club du CALM précise qu'il aimerait organiser des stages, des tournois pour développer le waterpolo comme c'était le cas avec les N3B la saison précédente. Maxime précise que la ligue est tout à fait favorable à l'organisation de tournois pour les loisirs, que les présidents de département doivent être sollicités pour cela. Il propose que le premier tournoi se déroule dans le Rhône avec son aide, qu'une personne lance un groupe WhatsApp avec les clubs qui seraient intéressés pour y participer.

Les ententes :

Il peut y avoir une entente à deux voire 3 équipes. Une entente dure 1 saison. Un club peut faire jusqu'à 3 ententes maximum. Il ne peut pas y avoir d'extension de licence dans une entente. Si un club a besoin de trouver d'autres solutions pour faire jouer des joueurs d'une autre équipe lors d'un championnat, il peut utiliser l'extension de licence à hauteur de 3 joueurs inscrits par feuille de match.

Pour qu'une entente soit validée, chaque club doit compléter deux formulaires :

- Un pour la région
- Un pour la fédération

Les deux formulaires sont à renvoyer complétés à Gaëlle, à l'adresse suivante : secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr.

Les documents doivent être signés par le Président de la ligue. Une fois signés, ils sont transférés pour étude à la fédération uniquement pour les clubs engagés en fédéral. Tout doit être validé 15 jours avant le début du championnat.

Les documents sont à retrouver sur le site de la Ligue :

<https://ligue.auvergnerhonealpes-natation.fr/waterpolo/programme-sportif-water-polo/>

Les catégories d'âge

D'ici la fin du mois, vous pourrez retrouver les catégories d'âge et le règlement sportif mis à jour sur le site de la Ligue :

<https://ligue.auvergnerhonealpes-natation.fr/waterpolo/programme-sportif-water-polo/>

Le nouveau règlement de la FFN

Une vision conférence est programmée au **Mercredi 1^{er} Octobre à 19h30**. Ce sera l'occasion pour Julien Bourges d'expliquer les nouvelles règles de jeu et de répondre aux questions des participants. Cette Visio sera ouverte à tous ceux qui le souhaitent.

Voici les informations pour se connecter à la Visio :

- **ID de réunion** : 880 0036 4212
- **Code secret** : 561623
- **Lien d'invitation** : <https://us02web.zoom.us/j/88000364212?pwd=S3ia2qSf5nBSgioQi8XX5BEzCEOG9R.1>

Les nouvelles règles, ainsi que les coordonnées de Julien Bourges qui reste à votre disposition pour toutes questions concernant ce sujet, pourront être retrouvées sur le site de la ligue :

<https://ligue.auvergnerhonealpes-natation.fr/waterpolo/programme-sportif-water-polo/>

L'arbitrage :

Tanguy se charge des nominations des arbitres.

Pour la N3 : il y aurait un double arbitrage

Pour les U16 : 2 arbitres désignés par la commission et 2 arbitres en formation proposés par les clubs.

Pour les U14 : autogestion des clubs pour les arbitres mais il y aura un référent qui aura comme missions de :

- Vérifier que tout se passe bien,
- Vérifier les documents : licences, sur classements, Cl....
- Aider la table
- Avoir un œil sur l'arbitrage.

Le référent n'arbitrera pas.

Le référent récupèrera les feuilles de matchs qui devront être envoyées à Gaëlle, par mail. Les originaux sont gardés par les arbitres et référents pendant la saison, au cas où il y aurait des déclarations d'accident.

Pour les U12 : autogestion des clubs pour l'arbitrage.

Pour le championnat féminin : 2 arbitres en recyclage et un référent.

S'il y avait eu un championnat U21, la Ligue aurait prévu l'indemnisation de 2 arbitres.

La formation des officiels :

Les formateurs pour la formation des officiels B sont : Julien, Vincent Salle, Jean-François Forjan, Tanguy, Massimo Castrilli, Pascal P.

Les formateurs pour la formation des officiels A, possible à partir de 16 ans et lorsque la formation d'officiel B a été suivie sont : Julien, Pascal P.

Les référents pour les tournois U14 et les féminines séniors sont : Julien, Pascal P, Vincent Salle, Jean-François Forjan, Louan Reymond.

Des journées de formation initiale et de recyclage pour les officiels B seront organisées selon le schéma suivant :

- Formation théorique le matin, lors des tournois jeunes, U14 de préférence.
- Arbitrage pendant les matchs l'après-midi. Pour simplifier les déplacements des Visio pourront être prévues pour le recyclage des officiels B.

Une formation officielle A devrait avoir lieu à Aix les Bains avant Noël. Un calendrier va être envoyé. La Ligue mettra à disposition un sifflet et un tee-shirt ou polo (selon le nombre) pour les jeunes qui arbitreront.

Pour la mise en place des championnats, il faut que les clubs s'affilient très vite pour les créer sur extranat.

Il est demandé aux officiels, arbitres et référents, de faire connaître leurs disponibilités pour les désignations, le plus vite possible.

Le club qui reçoit doit inscrire les résultats sur extranat, à minima les scores par période et le score final puis le reste dans les meilleurs délais. Pour les personnes qui rencontrent des difficultés lors de l'utilisation des feuilles de matchs numériques, un tutoriel est disponible sur le site de la ligue. Deux correspondants sont également joignables :

- Hugo : 06.32.62.15.94
- David Auffray : 06.60.75.68.57

La situation des clubs extérieurs :

Carouges ne sera pas dans nos championnats. Par contre, le club de Chenove s'y rajoute.

Questions/réponses diverses :

- Les clubs peuvent commander les nouveaux ballons Kap Seven avec la FFN. Ils sont obligatoires pour les championnats nationaux à compter du 13/09 pour les équipes élites et pour toutes les autres, à compter du 1^{er} janvier 2026. La personne à contacter est hugo.martinez@ffnatation.fr. La Ligue n'impose pas l'achat de nouveaux ballons pour les championnats régionaux.
- Avec les nouvelles règles de jeu, pour les championnats nationaux, les clubs devront également acheter des bonnets rouges avec tous les chiffres, pour l'éventuel changement de gardien.
- La Ligue va mettre à disposition une nouvelle tenue pour les officiels qui auront tous la même tenue, un pantalon noir et un polo gris.
- La Ligue souhaite être représentée dans les 4 CFL : U14, U16, U18, et féminin U15.

Un appel à candidatures pour être coach et coach adjoint de sélection est lancé pour les entraîneurs qui souhaitent participer à l'encadrement de ces groupes de jeunes, les différents temps de préparation : regroupements, stages....

Ils doivent envoyer un dossier de candidature à Gaëlle avant le 4 octobre :

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr.

Les coaches de sélection seront indemnisés selon la somme qui sera votée par le CODIR.

Le club CNABR souhaiterait organiser une CFL.

La Ligue est d'accord pour qu'une CFL soit organisée et portée par un club de la région. Le club qui le souhaite devra faire parvenir à la Ligue, un dossier de candidature avec un budget prévisionnel. La Ligue sera attentive aux propositions et décidera en fonction de la qualité de la candidature et du coût de l'évènement. La ou les candidatures seront transmises à la FFN pour validation finale.